

Reçu
DOSSIER
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date:
Pièces :

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3556-2004
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
9 juin 2005
Date: Demande R-3526-2004
Pièces n°: RNCREQ-2

FICHE 9.1

Réserve énergétique - Critères de gestion

Cycle des années 2004-05 – basé sur stock énergétique au 1^{er} janvier 2004

A- Stock énergétique prévu au 1^{er} mai 2006 à hydraulicité normale en 2004/2005 : 46,3 TWh

B- Application du critère de gestion :

- cycle de faible hydraulicité à 2% de probabilité de janvier 04 à décembre 05 : -64,0 TWh

C- Moyens mis en oeuvre pour couvrir le scénario de déficit de 64 TWh :

- 36,3 TWh : réduction du stock (jusqu'au minimum opérationnel absolu de 10 TWh)
- 27,7 TWh : mesures requises avant le 1^{er} mai 2006 (début - crue printemps 2006)

D- Moyens disponibles pour couvrir les mesures requises avant le 1^{er} mai 2006

	<u>2004 (>1^{er} mai) - 2006 (<1^{er} mai)</u>	
	<u>(TWh)</u>	
→ Exploitation en base – Centrale de Tracy	4,0	(1,2+2,2+0,6)
→ Opérations – Marchés hors Québec		
- production non engagée	0,0	
- importations (en sus de HQD, le cas échéant)	<u>21,0</u>	(8,0+9,0+4,0)
→ Total – moyens réguliers disponibles	25,0 TWh	

E- Test des moyens disponibles

- Moyens disponibles : 25,0 TWh
- Mesures requises selon scénario à 2% de probabilité : 27,7 TWh
- Marge / (Déficit) avec moyens disponibles : (2,7) TWh

Note : les « moyens disponibles » sont ceux qui font intervenir une production accrue de Tracy (max. 2,6 TWh) et des opérations commerciales sur les interconnexions. Le déficit de « moyens disponibles » de 2,7 TWh pourrait être couvert par une combinaison des moyens additionnels suivants : 1) le non renouvellement de ventes à HQD pour « autres tarifs – BT, LR, MR » après 2004, 2) une production supérieure à 2,6 TWh à Tracy en utilisant un mazout à plus faible teneur en soufre pour respecter le maximum d'émissions de SO₂ de 18 000 tonnes, et 3) l'approvisionnement temporaire dans le marché hors Québec d'une partie des contrats long terme hors Québec (Vermont et Cornwall).